

Le 16 janvier 2013

À une séance régulière de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue au Centre administratif de la MRC de L'Érable, situé au 1783, avenue St-Édouard à Plessisville, le 16 janvier 2013 à 20 h, sont présents :

<u>Municipalité</u>	<u>Population</u>	<u>Nombre de voix</u>	<u>Nom</u>	<u>Absent ou présent</u>
Inverness	820	1	Gilles St-Pierre	Présent
Laurierville	1 438	1	Marc Simoneau	Présent
Lyster	1 676	2	Mme Geneviève Ruel Représentante	Présente
Notre-Dame-de-Lourdes	693	1	Jocelyn Bédard	Présent
Paroisse de Plessisville	2 723	2	Alain Dubois	Présent
St-Ferdinand	2 082	2	Donald Langlois	Présent
St-Pierre-Baptiste	502	1	Bertrand Fortier	Présent
Ste-Sophie-d'Halifax	674	1	Marc Nadeau	Présent
Ville de Plessisville	6 766	5	Réal Ouellet	Présent
Ville de Princeville	5 722	4	Gilles Fortier	Présent
Villeroy	475	1	Michel Poisson	Présent

formant quorum sous la présidence de M. Sylvain Labrecque, préfet et maire de la municipalité de Lyster.

Ordre du jour

- 1.0 Ouverture de la session
  - 1.1 Appel des conseillers
- 2.0 Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
- 3.0 Ordre du jour
- 4.0 Procès-verbal de la séance régulière du 28 novembre 2012
- 5.0 Suivi du procès-verbal
- 6.0 Administratif :
  - 6.1 Achat d'une unité d'urgence pour le compte du SSIRÉ

Le 16 janvier 2013

- 6.2 Déboursé FSTD – Panneau d’affichage à Villeroy
- 6.3 Émission des constats d’infraction dans le cadre du règlement n° 297
- 6.4 Avis de motion – Modification du règlement n° 297
- 6.5 Poste d’ingénieur civil 2<sup>e</sup> affichage
- 6.6 Programme d’aide à l’entretien de la Route verte – Parc linéaire des Bois-Francs
- 7.0 Aménagement :
  - 7.1 Schéma d’aménagement
  - 7.2 Réglementation d’urbanisme de la Ville de Princeville (Règl. n° 2013-232)
- 8.0 Financier :
  - 8.1 Rapport des déboursés
  - 8.2 Rapport des déboursés en sécurité incendie
- 9.0 Correspondance :
  - 9.1 Demande de prolongation de la date limite pour l’appel de projets 2012 – 2013 du Programme d’infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés
  - 9.2 Adhésion à Tourisme-Érable
- 10.0 Varia :
  - 10.1 Seuil du lac Joseph - Demande de certificat d’autorisation
- 11.0 Période de questions

Intervertir les points à l'ordre du jour

A.R.-01-13-12013

Il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l’unanimité d’autoriser monsieur le préfet à intervertir les points à l’ordre du jour au besoin.

ADOPTÉ

Ordre du jour

A.R.-01-13-12014

Il est proposé par M. le conseiller Donald Langlois, appuyé et résolu à l’unanimité que les points à l'ordre du jour de la présente session soient adoptés en ajoutant au varia le point suivant :

- Seuil du lac Joseph - Demande de certificat d’autorisation

ADOPTÉ

Procès-verbal

A.R.-01-13-12015

Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l’unanimité que le procès-verbal de la séance régulière du 28 novembre 2012 soit adopté et signé

Le 16 janvier 2013

tel que rédigé et présenté aux membres du conseil et dont le secrétaire est dispensé d'en faire la lecture.

ADOPTÉ

Suivi du procès-verbal Le suivi du procès-verbal a été effectué en entier. Nous sommes toujours en attente de la réponse concernant l'avenir du point de service du Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec à Plessisville, ainsi que la réponse du MTQ en rapport avec la situation de la halte routière.

Administratif : Achat d'une unité d'urgence pour le compte du SSIRÉ A.R.-01-13-12016 ATTENDU QUE la MRC était en processus de recherche pour l'acquisition d'un poste de commandement usagé pour les besoins de la caserne 45 (Paroisse de Plessisville);  
ATTENDU QUE l'offre d'achat devait avoir été conclue avant le 14 décembre 2012;

ATTENDU QUE le véhicule offert répond aux besoins de la caserne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser la MRC à déboursier la somme de 40 250,00 \$ requise pour l'acquisition du véhicule, auprès de la municipalité de St-Charles-Borromée, ainsi que les sommes applicables à la TVQ et à l'immatriculation;

QUE cette somme soit prise à même le surplus accumulé en sécurité incendie.

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie

ADOPTÉ

Déboursé FSTD - Panneau d'affichage à Villeroy ATTENDU la disponibilité du fonds de soutien aux territoires en difficulté pour la MRC de L'Érable et du plan de développement et de diversification économique qui en découle ;

Le 16 janvier 2013

A.R.-01-13-12017            ATTENDU QUE le projet consiste en la fabrication et l'installation d'un panneau identifiant la municipalité de Villeroy, ainsi que la porte d'entrée de la MRC de L'Érable;

ATTENDU que ce projet cadre à l'intérieur des objectifs de diversification et de développement de la MRC de L'Érable;

ATTENDU l'avis favorable du Comité de pilotage de la stratégie de diversification et de développement économique de la MRC en date du 19 octobre 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Érable octroie un montant de 6 500 \$ à la municipalité de Villeroy pour un panneau d'affichage à être réalisé en partenariat avec la MRC.

QUE ce montant soit approprié à même le Fonds de soutien aux territoires en difficulté selon la disponibilité des fonds reçus par le ministère.

ADOPTÉ

Émission des constats d'infraction dans le cadre du règlement n° 297  
A.R.-01-13-12018            Il est proposé par M. le conseiller Michel Poisson, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur régional pour les carrières et sablières et l'inspecteur régional adjoint pour les carrières et sablières à rédiger des rapports d'infraction à toute personne contrevenant aux dispositions du règlement n° 297 relatif à la constitution d'un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques et d'autoriser l'inspecteur régional pour les carrières et sablières, l'inspecteur régional adjoint pour les carrières et sablières, ainsi que le procureur de la MRC de L'Érable à délivrer (signer) les constats d'infraction émis en lien avec toute infraction audit règlement n° 297.

ADOPTÉ

Avis de motion - Modification du règlement n° 297            Avis de motion est par les présentes donné par M. le conseiller Gilles St-Pierre, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption un règlement modifiant le règlement n° 297 concernant la constitution d'un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques. Cet avis de motion est donné avec dispense de lecture du règlement à être adopté, le tout conformément à la Loi.

Le 16 janvier 2013

Poste d'ingénieur civil - 2<sup>e</sup> affichage A.R.-01-13-12019 Il est proposé par M. le conseiller Bertrand Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Érable ratifie les dépenses engendrées par la diffusion dans les médias, du 2<sup>e</sup> affichage relativement à l'offre d'emploi pour le poste d'ingénieur civil;

QU'elle autorise le directeur général à former un comité pour les fins des entrevues de sélection.

ADOPTÉ

Programme d'aide à l'entretien de la Route verte – Parc linéaire des Bois-Francis A.R.-01-13-12020 ATTENDU le rapport des revenus et dépenses déposé par la Corporation du Parc linéaire des Bois-Francis et portant sur l'ensemble des activités d'entretien du Parc linéaire des Bois-Francis, traversant le territoire des MRC de L'Érable et d'Arthabaska;

ATTENDU QUE le programme d'aide à l'entretien de la Route verte permet de défrayer 50 % des frais admissibles assurant l'entretien de la piste cyclable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de L'Érable accepte et dépose le rapport des revenus et dépenses préparé par la Corporation du Parc linéaire des Bois-Francis pour la saison 2012, dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien de la Route verte attestant des revenus et dépenses admissibles;

QUE la MRC de L'Érable reconnait que le montant versé par le ministère des Transports du Québec, dans le cadre de son programme, n'excède pas 50 % des dépenses reliées à l'entretien du Parc linéaire des Bois-Francis;

QUE la MRC de L'Érable est d'accord pour que le rapport de la Corporation du Parc linéaire des Bois-Francis soit présenté conjointement avec la MRC d'Arthabaska;

QUE le directeur général soit autorisé à signer la « Fiche d'évaluation de l'état de la route verte » pour et au nom de la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

Le 16 janvier 2013

Schéma d'aménagement M. le directeur général fait un résumé du dossier. Le schéma a été refusé pour une seconde fois. Le dossier de la gestion de l'urbanisation fait principalement l'objet du refus. Le service d'aménagement travaille sur les modifications à apporter.

M. le préfet rencontrera le directeur régional du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Aménagement : ATTENDU QUE la Ville de Princeville a adopté le 14 janvier 2013 le règlement  
Réglementation d'urbanisme no 2013-232, lequel modifie le règlement de zonage no 432-89, en vertu de  
d'urbanisme la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;  
de la Ville

de Princeville ATTENDU QUE ledit règlement vise à accroître la superficie de la zone à vocation  
A.R.-01-13-12021 résidentielle no R-71 à même la zone à vocation industrielle et commerciale C/I-69, le  
tout à l'intérieur du périmètre urbain de la Ville ;

ATTENDU QUE le contenu du schéma d'aménagement de la MRC présente une grande latitude dans les choix d'aménagement que les municipalités peuvent planifier et organiser à l'intérieur de leur périmètres urbains, et que cette latitude est notamment traduite pour les deux villes, en l'occurrence celle de Princeville ;

ATTENDU QUE le secteur visé est localisé dans le secteur de la rue Pratte et du Parc linéaire des Bois-Francis ;

ATTENDU QUE le règlement no 2013-232 ne contrevient donc pas au contenu dudit schéma ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Marc Nadeau, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE la MRC approuve et déclare conforme au schéma d'aménagement de la MRC, au document complémentaire et aux mesures de contrôle intérimaire le règlement no 2013-232 de la Ville de Princeville visant à accroître la superficie de la zone à vocation résidentielle no R-71 à même la zone à vocation industrielle et commerciale C/I-69 ;

Le 16 janvier 2013

QUE le secrétaire-trésorier délivre un certificat de conformité à l'égard de ce règlement.

ADOPTÉ

Financier : Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à  
Rapport des l'unanimité que le rapport des déboursés suivants soit ratifié:  
déboursés

A.R.-01-13-12022

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
12709	Excavation Terrassement J.P. Nault (travaux parc)	5 944,21 \$
12710	Transport Simon Lessard (transport pour parc)	459,90
12712	Ville de Plessisville (pacte rural)	4 373,93
12713	Fonds Info sur territoire (inscription de droit)	110,00
12714	Madame Marjolaine Gagnon (aide financière)	9 240,00
12715	CLDE (contribution MADA)	7 500,00
12716	TVCBF (capsules)	1 340,61
12717	Caron Services Électroménagers (installation lave-vaisselle)	46,17
12718	Ministère des Finances (frais traitement demande RSNLJ)	200,00
12719	P'Tites Douceurs de Jeanne (repas)	673,58
12720	Actions Secours (sifflets)	12,14
12721	L'Invernois (repas)	400,92
12722	Coop IGA (divers)	123,30
12723	Yvan Dubois (déneigement entrée)	225,00
12724	Meubles Dubois enr. (lave vaisselle)	378,27
12725	SOPFEU (cotisation finale)	308,44
12726	Evimbec ltée (gérance)	4 728,56
12729	Ville de Princeville (fonds régional carrières & sablières)	124 065,15
12730	Cain Lamarre Casgrain Wells (honoraires)	1 413,62
12732	Alimentation M.R. (divers)	146,71
12734	Caisse Populaire de L'Érable (achat propriété M. Pelchat)	30 000,00
12735	M. Gilles Pelchat (ajustement taxes)	53,00
12736	Dany Labonté (refuge parc - 1er versement)	5 666,00
12737	M. Michel Trachy (aide financière)	9 189,00
12738	Madame Gisèle Therrien (aide financière)	3 753,00
12739	Madame Marie-Pier Fleury (aide financière)	3 096,00
12741	Imprimerie Fillion (divers)	421,96
12746	Vertisoft (divers)	813,80
12747	Graphitek (impression logo)	149,47
12748	Sylvain Beaudoin (eau)	77,00

Le 16 janvier 2013

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
12750	Marius Marcoux & Fils inc. (réparation enseigne)	1 225,96 \$
12753	Gagné & Doyle, notaires (contrat achat)	1 304,49
12754	Musée du Bronze d'Inverness (bronze)	1 149,75
12755	BMR Nomelbro (divers Parc)	606,75
12756	SCA Appalaches (divers)	345,45
12757	Martin Laflamme (café)	67,90
12758	Ciment Taschereau inc. (déneigement cour)	1 368,20
12759	MRC Arthabaska (internet 2012)	6 001,70
12760	Dendrotik inc. (ruban, casque)	93,41
12763	André Gingras (entretien nov.)	1 078,93
12764	Société Géo'Graph inc. (hon. Marianne Mathis)	1 225,08
12765	COMBEQ (adhésion, formation)	350,68
12767	AOMGMR (rencontre)	505,68
12768	Corp. de Transport la Cadence (entente)	10 083,72
12772	BuroPro (four. de bureau)	1 307,13
12773	Médias Transcontinental (avis, offre emploi)	3 523,75
12774	PG Solutions inc. (contrat entretien 2013)	4 443,78
12776	Publi-Sac Mauricie (distribution)	601,36
12780	Moto Performance 2000 (location génératrice, terrière)	254,43
12781	Ville de Plessisville (technicien informatique fév - juillet)	5 061,02
12783	Wilson & Lafleur ltée (abonnement)	66,15
12786	M. Donald Daigle (déplacements CCA)	25,20
12787	M. René Verville (déplacements CCA)	22,50
12788	Madame Jocelyne Beaumont (déplacements CCA)	9,00
12789	M. Pierre Guérard (déplacements CCA)	13,50
12790	M. Rick Lavergne (avis public 2012)	90,00
12791	Madame Angèle Germain (avis public 2012)	90,00
12792	Madame Suzy Côté (avis public 2012)	90,00
12793	Madame Johanne Dubois (avis public 2012)	90,00
12794	Madame Danielle Bédard (avis public 2012)	85,00
12795	Madame Suzanne Savage (avis public 2012)	85,00
12796	Madame Sylvie Tardif (avis public 2012)	85,00
12797	M. René Turcotte (avis public 2012)	80,00
12798	M. Maro Juairé (avis public 2012)	80,00
12799	Madame Sonia Tardif (avis public 2012)	40,00
12800	Madame Claudette Gagné (avis public 2012)	45,00
12801	M. Réjean Gingras (avis public 2012)	40,00
12802	Madame Danielle Bergeron (avis public 2012)	45,00
12803	Madame Ginette Jasmin (avis public 2012)	85,00
12806	Caisse Populaire de L'Érable (licence TNT)	1 320,14
12809	Sogetel (dossier Princeville)	349,52
12811	Bernard Gosselin (trappage castors)	255,00
12812	Graphitek (installation logo)	<u>57,49</u>
	Total :	<u>258 657,41 \$</u>

**9173**

Le 16 janvier 2013

Salaires		
<u>Nos de talons</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
530225-530303	Paies semaine du 18 nov. au 8 déc. 2012	66 382,63 \$
530382-530450	Paies semaine du 9 au 29 déc. 2012	<u>50 422,74</u>
	Total :	<u><u>116 805,37 \$</u></u>

Transactions pré-autorisées et via internet		
	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
GWW-12-01	Gouv. prov. (DAS)	30 564,90 \$
GWW-12-02	Gouv. féd. (DAS)	1 573,94
GWW-12-03	Gouv. féd. (DAS)	10 092,21
VAP-11-01	Remboursement règlement d'emprunt	14 265,81
VAP-12-01	Remboursement règlement d'emprunt	7 173,99
PWW-11-08	Bell - téléphone	871,55
PWW-11-09	Bell Mobilité - cellulaire	419,35
PWW-11-10	Hydro Québec	2 677,26
PWW-12-01	Visa Desjardins – directeur général	49,03
PWW-12-02	Visa Desjardins - compte général	23,00
PWW-12-03	Pétroles Provencher (huile chauffage)	982,94
PWW-12-04	CARRA	318,35
PWW-12-05	SSQ Assurance collective	6 394,69
PWW-12-06	Bell - téléphone sans-fil	787,35
PWW-12-08	Promutuel Appalaches-St-François - assurance	10 164,84
PWW-12-09	Bell - téléphone	919,26
PWW-12-10	Bell Mobilité - cellulaire	312,05
PWW-12-11	Hydro MRC	<u>473,82</u>
	Total :	<u><u>88 064,34 \$</u></u>

ADOPTÉ

Rapport des déboursés en sécurité incendie A.R.-01-13-12023

Il est proposé par M. le conseiller Gilles St-Pierre, appuyé et résolu à l'unanimité que le rapport des déboursés incendie suivants soit ratifié:

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
12708	Équipements d'incendie Levasseur(divers)	12,08 \$
12711	CTM Québec inc. (réparation)	282,78

Le 16 janvier 2013

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
12727	ACPIQ (offre emploi)	344,93
12728	ATPIQ (offre emploi)	75,00
12731	Tim Hortons (collation)	57,81
12733	Société en commandite Gaz-Métro (formation)	155,22
12740	Municipalité d'Irlande (remboursement intervention)	849,85
12741	Imprimerie Fillion (divers)	192,01
12742	Me Sylvain Beauregard (honoraires)	321,93
12743	Gilbert Labrie (réparation)	218,68
12744	Groupe CLR (système de communication)	896,81
12745	IAPA Freins Démarreurs Plessis (divers)	83,10
12749	Le Nouvelliste (offre emploi)	1 667,14
12751	Municipalité de Laurierville (partage téléphone)	595,56
12752	CMP Mayer inc. (divers)	1 342,34
12761	Aréo-Feu (réparation détecteur, tuyaux, cagoules)	6 647,34
12762	CTM Québec inc. (réparation)	382,81
12766	PES Canada inc. (divers)	82,78
12769	Ville de Princeville (frais cour)	73,37
12770	Les Entreprises Fydji inc. (formation)	1 436,04
12771	CAUCA (contrat de service)	57,49
12775	Les Silencieux Houle (réparation)	76,70
12777	Ville de Victoriaville (formation)	400,00
12778	Garage André Chagnon (pneus, réparation)	1 695,17
12779	Garage M.J. Caron & Ass. inc. (essence)	43,12
12782	FQM (Dicom)	20,87
12784	Centre d'extincteur SL (recharge)	670,80
12785	Accessoires d'Auto Illimités (divers)	560,66
12804	Ville de Saint-Charles-Borromé (Unité Urgence)	40 250,00
12805	SAAQ (immatriculation, TVQ sur Unité Urgence)	3 989,15
12807	Transport Breton Lamontagne inc. (abrasifs)	517,39
12808	Suspension Victo (1982) inc. (réparation)	511,20
12810	Municipalité de Laurierville (essence)	<u>137,75</u>

Total : 64 647,88 \$

Salaires

<u>Nos de talons</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
530304-530381	Paies novembre 2012	<u>18 720,47 \$</u>
	Total :	<u>18 720,47 \$</u>

**9175**

Le 16 janvier 2013

<u>Transactions pré-autorisées et via internet</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
PWW-11-06	Bell Canada - Caserne 45 - Plessisville	90,23
PWW-11-07	Bell Mobilité - cellulaire	195,67
PWW-11-08	Esso	473,84
PWW-11-09	Sonic	921,84
PWW-11-10	Shell	825,25
PWW-12-01	Bell Canada - Caserne 58 - Inverness	83,61
PWW-12-02	Bell Canada - Caserne 13 - St-Ferdinand	83,61
PWW-12-03	Bell Canada - Caserne 65 - Lyster	83,63
PWW-12-04	Bell Canada - Caserne 80 - NDL	86,88
PWW-12-05	Bell Mobilité - pagette	305,17
PWW-12-06	Promutuel Appalaches-St-François - assurance	20 759,10
PWW-12-07	Bell Canada - Caserne 45 - Plessisville	90,23
PWW-12-08	Bell Mobilité - cellulaire	130,55
PWW-12-09	Esso	209,50
PWW-12-10	Sonic	<u>841,79</u>
	Total :	<u>25 180,90 \$</u>

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Correspondance : En date du 14 décembre 2012, une correspondance signée par le ministre M. Réjean Hébert, nous informant que l'appel de projets pour l'édition 2012 -2013 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés est en cours et se poursuivra jusqu'au 15 février 2013. Suite aux échanges entre les conseillers, la résolution suivante est adoptée :

Demande de prolongation de la date limite pour l'appel de projets 2012-2015; ATTENDU QUE la MRC a lancé récemment son plan d'action famille-aînés 2013 - 2015; ATTENDU QUE les lancements des différentes politiques familiales des municipalités suivent leur cours et que l'ensemble de celles-ci doivent avoir procédé au lancement de leur plan d'action avant que la MRC puisse présenter une demande;

Le 16 janvier 2013

2013 du Programme d'infrastructures Québec – Municipalités - Municipalité amie des aînés A.R.-01-13-12024

ATTENDU QUE la date limite pour soumettre une demande d'aide financière, fixée au 15 février 2013, représente un délai insuffisant quant à la préparation d'une demande complète;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gilles St-Pierre, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser la MRC à adresser au MAMROT une demande de prolongation de la date limite pour la transmission d'une demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets de l'édition 2013 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés.

ADOPTÉ

En date du 11 janvier 2013, une correspondance de Tourisme Érable concernant l'adhésion annuelle 2013, laquelle est au coût de 175 \$ plus les taxes. Suite aux échanges entre les conseillers, la résolution suivante est adoptée :

Adhésion annuelle à Tourisme Érable A.R.-01-13-12025

ATTENDU QUE l'adhésion à Tourisme Érable permet de soutenir les actions promotionnelles touristiques et par conséquent, l'industrie touristique de la MRC;

ATTENDU QUE la MRC est le promoteur du Parc régional des Grandes-Coulées;

ATTENDU QUE la contribution de 175,00 \$ permettra à la MRC, par le biais du Plan partenaire touristique, de mettre en valeur un produit ou un service de son territoire et donc, favoriser le développement économique de la région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser la MRC à déboursier la somme de 175,00 \$ (plus taxes) requise pour l'adhésion annuelle 2013 à Tourisme Érable.

ADOPTÉ

Varia : Seuil du lac Joseph - Demande de certificat

Il est proposé par M. le conseiller Donald Langlois, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Carl Plante, responsable de l'aménagement et M. Léo Ouellet, responsable des cours d'eau, à compléter tous les documents nécessaires relatifs à la demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), dans le cadre du projet de

Le 16 janvier 2013

d'autorisation      restauration du seuil du lac Joseph, et à superviser et faire le suivi desdits travaux  
A.R.-01-13-12026      d'aménagement, et, également autoriser M. Rick Lavergne, directeur général et  
secrétaire-trésorier, à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, ladite demande de  
certificat d'autorisation auprès du MDDEFP.

ADOPTÉ

M. Donald Langlois s'interroge sur la situation qui concerne des feux à ciel ouvert lesquels occasionnent de la fumée et la façon dont la municipalité doit gérer la situation lorsqu'il y a des plaintes à ce sujet. M. le directeur général fournira des renseignements à M. Langlois relativement à ce sujet.

Période de  
questions

M. Boisvert demande le résumé du dernier comité des éoliennes.

M. le préfet l'informe qu'il n'y a pas eu de constats majeurs dans le dossier et qu'il a été principalement question de la prévision des travaux à venir.

M. Boisvert veut également savoir de quelle façon la population sera mise au courant des déroulements.

M. le directeur général lui mentionne que la population sera renseignée à ce propos lorsqu'il y aura des changements dans le dossier.

M<sup>me</sup> Payeur émet un commentaire concernant la vente de sa propriété.

Levée de  
la séance

Il est proposé par M. le conseiller Bertrand Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

A.R.-01-13-12027

ADOPTÉ

---

Le Préfet

---

Le Secrétaire-trésorier